

**CRISE DU LAIT ET DE L'ÉLEVAGE :
LA FNCL APPELLE A DES MESURES IMMÉDIATES ET DES ÉVOLUTIONS STRUCTURELLES**

La crise est loin d'être endiguée. Dans les exploitations, la situation des éleveurs est particulièrement alarmante. Aucun retournement de conjoncture n'a eu lieu et aucune amélioration ne se profile pour le premier semestre 2016. La crise actuelle, qui est une crise de surproduction, implique des mesures immédiates et des évolutions structurelles au niveau européen comme en France.

« En ce sens, la FNCL salue les propositions de Stéphane Le Foll formulées dans son Memorandum envoyé à la présidence de l'Union européenne, mais déplore le statu quo à date de la Commission européenne en regard de l'urgence de la situation. Au niveau européen comme français, les éléments de contexte impliquent impérativement des évolutions de modèles », déclare Dominique Chargé, président de la FNCL.

En Europe

La forte hausse de l'offre en 2015 accélère la baisse des cotations : la poudre de lait écrémé est tombée à la parité intervention publique (1650€/tonne) et les fromages (gouda/edam) à un niveau historiquement bas, inférieur à celui de 2009.

Des mesures de régulation et de gestion à l'échelle européenne doivent être portées par la France... et obtenues !

A court terme, deux décisions sont plus que jamais indispensables :

- l'utilisation effective des fonds de crise disponibles pour aider les éleveurs ;
- le relèvement temporaire du prix d'intervention lié à un plafonnement de la production pour rééquilibrer les marchés.

A plus long terme :

- la poursuite du soutien à l'export ;
- un nouveau modèle de PAC, intégrant des outils de prévention et de gestion de crise.

En France

Des facteurs aggravants rendent la situation d'autant plus critique avec la baisse de la consommation et des prix :

- Les prix de vente sortie usine (PVI) sont en nette baisse : -3,2% entre novembre 2014 et novembre 2015 ;
- Les prix de vente consommateurs (PVC) des produits laitiers baissent de -1,3% sur la même période : une tendance négative, reflet tangible de la spirale déflationniste orchestrée par les acteurs de la distribution.

« Les négociations commerciales 2016 se déroulent dans un contexte délétère et d'une extrême tension avec des demandes de baisse des prix par rapport à l'année passée, mais également des demandes de compensation de marges et des menaces de déréférencement. En regard des difficultés actuelles du monde de l'élevage, ces demandes apparaissent comme une provocation. C'est une situation intolérable pour les associés-coopérateurs », insiste Dominique Chargé.

Dans ce contexte, la FNCL partage le principe et les objectifs contenus dans la « Charte laitière de valeurs » mais souligne que celle-ci ne pourra se mettre en œuvre qu'avec des résultats de négociations qui permettent de concrétiser ces objectifs au profit des associés-coopérateurs.

Les déclarations faites récemment par Stéphane Le Foll et Emmanuel Macron concernant les négociations commerciales, ainsi que l'intensification effective des contrôles, vont évidemment dans le bon sens. La prise de conscience des pouvoirs publics est un préalable pour enrayer cette guerre des prix, qui doit s'accompagner d'une application stricte de la loi et de la publication des sanctions sur les dérives constatées.

Par ailleurs, la volatilité désormais structurelle et les tendances de marché à la baisse doivent orienter les acteurs économiques comme les pouvoirs publics à faire évoluer leur approche de la filière. Pour les coopératives laitières, le travail doit continuer sur la compétitivité, à l'amont comme à l'aval, et sur la diversification des marchés, deux axes qui permettront aussi de mieux faire face à cette volatilité.

A propos de la FNCL

La Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL) a pour mission de représenter l'ensemble des coopératives laitières dont les métiers sont la collecte du lait et, pour la plupart d'entre elles, sa transformation en produits laitiers. La FNCL s'engage en faveur de la promotion de ce modèle économique performant, équitable et durable, qui permet l'existence d'une grande diversité de coopératives de tailles, de pratiques et de statuts différents. En France, au sein de la FNCL, 40 groupes coopératifs et près de 200 coopératives « fruitières », collectent et valorisent le lait produit par 56 000 associés-coopérateurs et 20 000 salariés. La coopération laitière représente 55 % du lait produit et collecté, et 45 % du lait transformé pour un chiffre d'affaires de plus de 14,5 milliards d'euros en 2013. 50 % des producteurs de lait en France sont les associés d'une coopérative.

Contact presse FNCL : Mélodie Deneuve – 01 49 79 72 87 / melodie.deneuve@fncl.coop